



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON
Conseil Syndical du 12 septembre 2023

Procès-verbal

Membres du Conseil Syndical : 10

Membres en exercice : 10

Votants présents : 8

M. Jean-François BOUDIGUE, M. Patrick DAVET, Mme Marie LARRUE, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Xavier DANAY, M. Alain BALLEREAU, M. Cédric PAIN, M. Vincent MAURIN.

Conformément à l'Article 5 - Chapitre II du Règlement Intérieur du Syndicat Mixte, M. Jean GALAND donne pouvoir à M. Jean-François BOUDIGUE pour le représenter dans la plénitude de ses fonctions, émettre tout vote et signer tout document.

Excusé(e)s :

M. Jean GALAND, Mme Karine DESMOULIN, M. Bruno LAFON, Mme Pascale GOT.

Assistaient à la réunion :

Mme Béatrice AURIENTIS, Mme Nelly DELEPINE, M. Éric COIGNAT.

Président de séance :

M. Jean-François BOUDIGUE.

Secrétaire de séance :

M. Jean-Yves ROSAZZA.

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 29 août 2023.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

La séance réunie le 12 septembre 2023 à La Teste de Buch est ouverte à 14h30.

- Le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 04 avril 2023 est app
- M. Jean-Yves ROSAZZA est désigné comme secrétaire de séance.

Délibérations à l'ordre du jour de cette séance :

- **Délibération 13-2023** : Modification des attributions de subventions aux associations concourant à l'animation des ports du SMPBA en 2023.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 14-2023** : Complément apporté à la tarification 2023.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 15-2023** : Avenant à la convention Rémunération / Chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33).
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 16-2023** : Décision Modificative n°1 - Budget 2023.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 17-2023** : Admission créances en non-valeur.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 18-2023** : Création de poste de Préfigurateur du port à sec et Tableau des effectifs permanents actualisé.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 19-2023** : Création de poste Assistant administratif polyvalent.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 20-2023** : Création de poste de Responsable des ports de la Teste - Tableau des effectifs permanents actualisé.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 21-2023** : Création de poste de Chef de la Division Patrimoine Portuaire - Tableau des effectifs permanents actualisé.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 22-2023** : Création de poste de Chef de Pôle Expertise Stratégie - Tableau des effectifs permanents actualisé.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 23-2023** : Création de poste Chef du Pôle soutien Stratégie - Tableau des effectifs permanents actualisé.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 24-2023** : Création de poste d'Agent Portuaire du port à sec- Tableau des effectifs permanents actualisé.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de réunir le prochain C
Conseil Consultatif, le mardi 12 décembre 2023 à 14h30 en Mairie

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 033-200075992-20231213-PV_12092023-AR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Le Secrétaire de Séance

Jean-Yves ROSAZZA

Pour le Président,
Le Vice-Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon

Jean-François BOUDIGUE